



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600993 - Étangs à Cistude d'Europe du Charolais

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR2600993 1.3 Appellation du site : Étangs à Cistude d'Europe du Charolais

1.4 Date de compilation : 31/05/1995 1.5 Date d'actualisation : 13/08/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 26/11/2015
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 11/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029716994>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,3475° Latitude : 46,56833°

2.2 Superficie totale

512 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71279	MARIZY
71285	MARTIGNY-LE-COMTE
71356	POUILLOUX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



		Min	Max	CIR/IVP	Pop.	Cons.	Isol.	Glob.			
R	1220				i	P	P	C	A	A	A

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², biennales = Femelles reproductrices, cratales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, stems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, turfs = Tourbes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 \approx p > 15 % ; B = 15 \approx p > 2 % ; C = 2 \approx p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Groupe	Code	Espèce	Nom scientifique	Population présente sur le site			Cat.	Annexe Dir. Hab.		Motivation					
				Min	Max	Unité		IV	V	A	B	C	D		
A			<i>Bufo bufo</i>			i	C			X					
A			<i>Bufo calamita</i>			i	R	X		X		X			
A			<i>Rana esculenta</i>			i	P								X
A			<i>Rana temporaria</i>			i	C		X	X					
M			<i>Sciurus vulgaris</i>			i	P						X		
P			<i>Coelogyssum viride</i>			i	R			X					
P			<i>Elatine hexandra</i>			i	R								X
P			<i>Genista anglica</i>			i	R								X
P			<i>Gratiola officinalis</i>			i	R								X
P			<i>Littorella unifloria</i>			i	R								X
P			<i>Myriophyllum alterniflorum</i>			i	R								X

- 4/9 -



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site					
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	AIBICID	Représentativité	Superficie relative	AIBIC		Évaluation globale	
								Conservation			
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorellaea uniflora et/ou des Isoetes-Nannocystea	3130	0 (0 %)		G	A		C			B	
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamon ou de Hydrochariton	3150	28 (5,47 %)		G	A		C			B	
Rivières des étages planiliaire à montagnard avec végétation du Ranunculus fluitans et du Callitriche-Batrachion	3260	28 (5,47 %)		G	A		C			B	
Prairies à Melinia sur sols calciques, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	6410	3,5 (0,68 %)		G	C		C			C	
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planiliaires et des étages montagnard à alpin	6430	0,5 (0,1 %)		G	C		C			C	
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnus incanae, Salicion albae)	91E0	1,95 (0,38 %)		G	C		C			C	
Vegetations caducifolies des plaines sablonneuses à Quercus robur	9190	24,53 (4,79 %)		G	B		C			B	

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = 100 \approx p > 15 % ; B = 15 \approx p > 2 % ; C = 2 \approx p > 0 %.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site				Évaluation du site		
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	AIBICID	AIBIC

- 3/9 -



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
H	A08	Fertilisation		O
H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
L	F03.01	Chasse		I
L	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		O
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F02.03	Pêche de loisirs		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [ilob]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%

4.5 Documentation

La Tortue d'eau douce, 1998 - La Hulotte N° 75.

PRIOL, P. 2009. Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine, 166p.

BRIARD, R. 2010. Problématique de protection et de conservation de la Cistude d'Europe *Emys orbicularis* par rapport à la présence d'une espèce invasive, la Tortue de Floride *Trachemys scripta elegans*. Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse, 45p.

Conservatoire des Sites naturels Bourguignons. 2010. Document d'objectifs du site Natura 2000 N°FR2600993 "Etangs à Cistude d'Europe du Charolais".

CAPON, L. 2002. Expertise d'une population de Cistude d'Europe sur les étangs du Charolais: étude et projections de la Cistude d'Europe sur les étangs du Rousset, de Pierre-Poulain, du Petit Baronnet et du Grand Baronnet (Communes de Marigny-le-Comte, Pouilloux et le Rousset). Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons / Conseil Général de Saône et Loire, 40p.

THIENPONT, S. 2010. Plan National d'Action en faveur de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) 2010/2014. Ministère en charge de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, 132p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Commune de Martigny-le-Comte comme structure animatrice // CENB pour la prestation de l'animation

Adresse : Le Bourg 71220 Martigny-le-Comte

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0514228&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs de gestion finalisé et validé en novembre 2011.

Le document d'objectifs a fixé comme orientations de gestion, à travers la charte Natura 2000 ou des contrats (sous forme de mesures agro-environnementales territorialisées pour les surfaces agricoles) avec possibilité de financement de l'Europe et de l'Etat :

- améliorer la qualité des habitats aquatiques propices à la Cistude d'Europe, en proposant des mesures pour la conservation, la restauration ou la création de postes d'insolation, la mise en place d'un système de protection des zones d'hivernation, la gestion des niveaux d'eau des étangs en faveur de la Cistude d'Europe, avec une gestion aquacole favorable à cette dernière ;
- améliorer la qualité des habitats terrestres propices à la Cistude d'Europe, en proposant des mesures pour l'entretien par pâturage extensif, la reconversion de cultures en prairies, l'ajustement de la pression de pâturage en faveur de la Cistude d'Europe, l'entretien, la restauration ou la création de mares, la création éventuelle de sites de ponte artificiels ;
- maintenir ou favoriser la diversité écologique des étangs et des habitats associés, en proposant des mesures pour la lutte contre la dégradation de la qualité de l'eau (enjeu prioritaire), l'ajustement de la pression de pâturage et la mise en défens de la zone de bas-marais, l'entretien régulier de la mégaphorbiaie ;
- améliorer les connaissances sur la biologie et l'écologie des populations de Cistude d'Europe du site Natura 2000, en proposant des mesures en vue d'analyser l'état des populations de Cistude d'Europe sur chaque étang, les échanges entre les populations des différents étangs, d'améliorer la connaissance sur les habitats de la Cistude d'Europe, de permettre la surveillance des espèces concurrentes de la Cistude d'Europe.